

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	55
NOMBRE DE POUVOIR :	2

SÉANCE DU 4 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 mai à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 27 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : Aude CAUDIEUX-QUELEN ; Dominique DUHIEU ; Sylvain CAS ; Mickaël POINTEAUX ; André JOIE ; Jean-Romain LESTANGUET ; Mathieu HERNANDEZ ; Jean-Marc LARRE ; Christelle FERRANDIS ; Thierry DUCRET-DESBIEY ; Hervé BIANCHI ; Sylvain GERALD ; Rémy BURRET ; Jérémy LAPEYRE ; Jean-Marc DULUCQ ; Bruno PASCOUUAU ; Clément BAYENS ; Roland DUCAMP ; Christophe TOLLIS ; Pierre-Albert ANSELM ; Béatrice LE GOFF MANCEBO ; Hervé DARRIGADE ; Caroline JAY ; André LATXAGUE ; Julien DE LA RIVA ; Romain DESTAMPES ; Jean-Jacques FAUTHOUX ; Stéphane HERISSON ; Mathieu DIRIBERRY ; Franck SARRAUTE ; Jean-Luc BELESTIN ; Mickaël WALLYN ; Francis BERRAUTTE ; Isabelle CAZALIS ; Sylvie MAURESMO ; Michel CARCEL ; Jean-Marc GARAT ; Francis BETBEDER ; Didier RICHE ; Alain LACAVE ; Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Sandrine BEDAT ; Antoine COELHO ; Nathalie DARDY ; Emmanuel PFISTER ; Robert GUGLIELMI ; Alain LANUSSE ; Jean-Claude BARDERY ; David DARTIGUENAVE ; Dominique GRATIANETTE ; Mélissa LARRAZET ; Lionel COUTURE ; Christian LAJUS ; Daniel GABLIN ; Marie-Françoise GONSETTE

Ont donné pouvoir : Jérôme COUDRAY à Thierry DUCRET-DESBIEY ; Anne-Marie VIDAL à André LATXAGUE ;

Absents : Philippe CASTEL – Thierry NAVARRO – Didier GENEVOIS – Fabien DE FRIAS ; Benoît BANCAL ;

Le secrétariat a été assuré par : Mme Cazalis

Délibération n° 2026 05-07 – OBJET: DESIGNATION DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les statuts des syndicats et organismes extérieurs auxquels participe le syndicat EMMA,



Considérant les candidatures,

Le comité syndical désigne à la majorité absolue :

DECIDE de désigner les représentants :

1. Pour le SYDEC

Résultat du vote : 55 pour ; 2 contre

2 Membres titulaires	2 Membres suppléants
LARRAZET Mélissa ANSELM Pierre-Albert	DARRIGADE Hervé DUCRET-DESBIEY Thierry

2. Pour l'ALPI

Résultat du vote : 56 pour ; 1 abstention

1 Membre titulaire	1 Membre suppléant
LACAVE Alain	CAS Sylvain

3. Pour la CLE (commission locale de l'eau) du SAGE Adour Aval

Résultat du vote : 57 pour

1 Membre titulaire
LAPEYRE Jérémy

4. Pour la CLE (commission locale de l'eau) du SAGE Eaux souterraines de Gascogne

Résultat du vote : 57 pour

1 Membre titulaire
BETBEDER Francis

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

St VINCENT DE TYROSSE, le 5 mai 2026

Le Président
Francis BETBEDER

